

UNE « SOMBRE » HISTOIRE DE SALLE CULTURELLE

Pour ne pas dépasser le budget déjà exorbitant prévu pour cette salle, l'architecte a dû faire des coupes sombres dans les prestations initialement prévues : murs en béton armé remplacés par des murs en briques, toiture végétalisée, qui avait été choisie pour son coefficient d'isolation thermique, remplacée, sur la plus grande partie, par une toiture « normale » moins isolante...

Mais le plus alarmant concerne l'installation électrique dont la conception minimaliste est incompatible avec des spectacles dignes d'une salle de cette importance (*).

Alerté sur cette grosse anomalie dès les premières commissions d'appels d'offres par Paul Le Boité, conseiller de l'opposition, le maire a demandé une réunion technique pour faire le point sur cette affaire.

Au cours de cette réunion, à laquelle assistaient les techniciens du bureau d'études et de la mairie, Paul Le Boité a démontré que lors des spectacles importants (**), l'installation sera insuffisante pour faire fonctionner correctement le chauffage, l'éclairage et le matériel scénique.

Beaucoup plus grave, en supposant que la salle ait été préalablement chauffée et que le chauffage soit coupé pendant le spectacle (!), l'installation risque encore d'être insuffisante pour faire fonctionner l'éclairage et les équipements scéniques : le disjoncteur général « sauterait » et la salle serait dans le noir ...quelle sombre histoire !

Le 14 juin, les membres de la commission d'appels d'offres ont reconnu la pertinence de cette analyse, mais trois sur les quatre présents (*) , dont le maire, ont décidé de passer outre, et de réaliser l'installation prévue !**

Pour pallier la déficience de l'installation, le bureau d'études a préconisé, selon sa propre expression, de mettre en œuvre les « garde-fous » suivants pendant les spectacles :

1. Fournir un complément d'énergie :

- par un groupe électrogène (qui devra être loué, transporté, installé pour chaque spectacle concerné),
- par une rallonge branchée sur une prise électrique située sur la façade de la Médiathèque !

2. Limiter l'utilisation des projecteurs de la salle, gros consommateurs d'énergie...

Une salle à près de 5,5 millions d'euros, destinée à accueillir 1 000 spectateurs, qui ne pourra pas être chauffée pendant certains spectacles et qui aura besoin d'un bout de fil électrique branché sur une prise de la médiathèque !

Pour reprendre une expression à la mode « nous hallucinons ! »

(*) **1 000 places** soit une capacité bien supérieure à celle du théâtre de Cornouailles de Quimper qui n'est que de 700 places !

Rappelons que dans une **note du 8 octobre 2009**, Rémy ABJEAN, adjoint à la culture, préconisait une salle plus petite mais **bien équipée**, plutôt qu'une grande salle **sous équipée** ... !

(**) **Ce qui devrait être le cas le plus fréquent car, sinon, pourquoi construire une salle d'une telle capacité ?**

(***) Paul Le Boité s'est bien entendu prononcé **contre** cette installation déficiente.